

# LIVRET D'ACTIVITÉS ANIMATION SCOLAIRE

TREIZE FICHES POUR DÉCOUVRIR OU APPROFONDIR  
LA THÉMATIQUE DES DÉCHETS !



Plus d'infos sur [sytrad.fr](http://sytrad.fr) ou     

**SYTRAD**  
SYNDICAT DE TRAITEMENT  
des déchets Ardèche Drôme

Trier - Traiter - Valoriser

# POURQUOI CE LIVRET ?

Les programmes scolaires accordent une place grandissante aux thématiques environnementales : développement durable, tri des déchets, économies d'énergies... Les enseignants ne manquent pas de thématiques à aborder, et même si les outils et supports se multiplient, il n'est pas toujours simple de trouver l'information juste, au niveau local.

Depuis plusieurs années, les animateurs du SYTRAD proposent des interventions sur la réduction, le tri et le traitement des déchets dans les classes du CE2 au CM2.

---

## ***Vous n'avez pas bénéficié des animations scolaires ?***

*Le SYTRAD met à votre disposition des fiches thématiques vous permettant de découvrir en toute autonomie les thématiques liées à la gestion des déchets en Drôme-Ardèche.*

---

### **Pour chacune des thématiques :**

- Toutes les informations nécessaires pour comprendre le sujet et guider les élèves dans leur travail.
- Des activités clé en main à réaliser en classe ou la maison.

Pour compléter toutes ces données, rendez-vous sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr) pour télécharger les annexes suivantes :

- L' historique des déchets
- Le temps de décomposition des déchets dans la nature
- Les logos du recyclage
- Les différents types de plastique
- Les continents de déchets
- Le devenir des déchets
- Le livret spécifique au verre
- La carte des gisements de matières premières
- La photo des déchets du goûter
- La collecte sélective
- Les camions poubelles
- ...

**Fiches disponibles dans ce livret, destinées aux enseignants et spécifiques aux élèves :**

- La présentation du SYTRAD
- Qu'est-ce qu'un déchet ?
- Les matières premières
- Les consignes de tri
- Le centre de tri
- Le cycle des déchets
- Le recyclage
- La valorisation organique
- La valorisation énergétique
- L'enfouissement des déchets
- La réduction des déchets
- Une école éco-exemplaire
- Faire le tri à l'école
- La charte d'engagement
- Les réponses aux activités

***Un véritable complément aux animations scolaires***

Retrouvez également notre banque d'images gratuites en ligne pour illustrer vos documents de travail.

# LA PRÉSENTATION DU SYTRAD

## Connaissez-vous le SYTRAD ?

Le SYTRAD (SYndicat de TRaitement des déchets de l'Ardèche et de la Drôme) est une collectivité territoriale créée en 1992. Il a en charge le traitement des déchets ménagers de 12 structures intercommunales (communautés d'agglomération, communautés de communes et syndicats de collecte) du Nord et Centre Drôme Ardèche.



Le SYTRAD assure des missions de service public :

- le traitement des déchets recyclables issus des collectes sélectives (à l'exception du verre).
- le traitement des ordures ménagères résiduelles (poubelle grise) et les cartons de certaines déchèteries.
- l'information du public sur les consignes de tri, les modes de traitement et la prévention des déchets.

Les collectivités membres gèrent la collecte des déchets : poubelles ou conteneurs de tri, agents de collecte, camions de collecte et gestion des déchèteries.

**12 EPCI**  
**348 communes**  
**528 851 habitants**

Le SYTRAD est administré par un comité syndical composé d'élus représentant les collectivités membres. Ce comité définit la politique du syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion du service.


# LA PRÉSENTATION DU SYTRAD

A ton avis, que signifie le mot SYTRAD ? Aide-toi des indices ci-dessous :

SY..... de TR..... des déchets de l'A..... et de la D.....

Symbole	Transport	Administration	Direction
Syndicat	Tri	Auvergne	Drôme
Synonyme	Traitement	Ardèche	Dromadaire
Symptôme	Travail	Automobile	Doudoune

Replace chaque action de la liste ci-dessous dans la bulle qui lui correspond :  
 Collecter les déchets / produire des déchets / traiter les déchets / gérer la déchèterie / préparer au recyclage / réduire ses déchets / trier ses déchets / vider les conteneurs / fabriquer du compost.



Les habitants et moi


.....

.....

.....

.....

.....



Ma communauté de communes

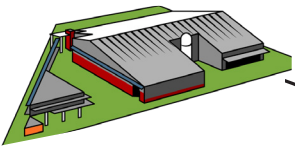
.....

.....

.....

.....

.....



Le SYTRAD

.....

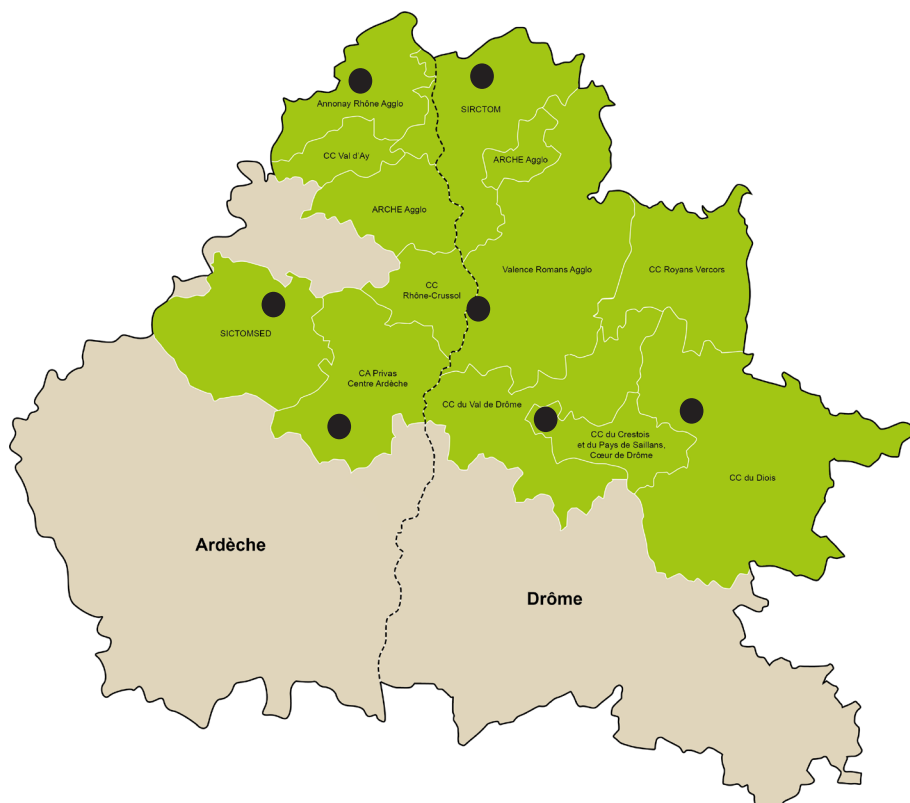
.....

.....

.....

.....

Replace les villes suivantes sur la carte :  
 Annonay / Valence / Privas / Crest / Die / Le Cheylard / Anneyron



**Sais-tu comment s'appelle ta communauté de communes ?**

.....

.....

.....

.....

.....



# QU'EST-CE QU'UN DÉCHET ?

## Définition du mot déchet :

On définit globalement un déchet comme : « Quelque chose que l'on a déjà utilisé, dont on a plus besoin et que l'on jette à la poubelle ». On peut compléter cette définition : certains déchets sont polluants, d'autres se recyclent ou se décomposent naturellement...

## Les différents types de déchets dont vous pouvez parler :

- les déchets recyclables, que l'on va trier puis traiter pour fabriquer de nouveaux objets (les consignes de tri sont abordées dans la fiche « les consignes de tri »).
- les déchets organiques, correspondant à tout ce qui a, un jour, été vivant, et qui se transformeront en compost.
- les déchets dangereux, qui représentent un risque pour l'environnement et qui sont à apporter en déchèteries.

**Chaque habitant produit en moyenne 1 kg de déchets par jour !!**  
**Un chiffre qui a doublé en 40 ans !**

## Un bref historique des déchets :

- à la préhistoire, les hommes jettent leurs déchets (os, cendres, peaux...) dans la nature qui les fait disparaître.
- au moyen-âge, les villes se développent. Les habitants jettent leurs déchets dans la rue et les rivières. Les odeurs sont insupportables et les épidémies sont nombreuses. Progressivement, les rues seront pavées et des fossés seront creusés pour assurer l'évacuation des eaux et des déchets.
- en 1884, le Préfet Eugène Poubelle oblige les Parisiens à utiliser un récipient spécial pour déposer leurs ordures devant leur porte. La poubelle est née !
- en 1975, la loi oblige les communes à collecter et éliminer les déchets produits par les habitants.
- ce n'est qu'en 1992 que la collecte sélective est proposée aux Français. Le verre, lui, se trie et se recycle depuis 1974 !
- 2015 : il est maintenant interdit d'enfouir des ordures ménagères sans valorisation.
- 2021 : tous les emballages peuvent être déposés dans les poubelles de tri.
- 2023 : tous les habitants doivent pouvoir trier leurs déchets organiques, soit dans un composteur, soit dans une poubelle spéciale collectée par les camions poubelles.

## Déchets et économie circulaire :

Extraire des matières premières, fabriquer des biens, les consommer puis les jeter... tel est le schéma « linéaire » de consommation qui s'est développé depuis les années 70. La prise de conscience de l'épuisement des matières premières dans les prochaines décennies conduit à développer un modèle « circulaire » : plus économe en matières dans la conception des produits, qui développe l'usage des biens plutôt que l'achat de nouveaux et qui permet de recycler plutôt que d'extraire des matières premières. Le déchet prend alors une place toute particulière : il n'est plus considéré comme destiné à l'abandon mais comme une ressource réutilisable !

---

**Téléchargez sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr)**

*La frise "Historique des déchets"*  
Communication / Espace pédagogique / Outils pédagogiques /  
Annexes du livret d'activités

---



# QU'EST-CE QU'UN DÉCHET ?

Entoure les images qui, selon toi, représentent un déchet :



**Compare avec tes camarades :  
As-tu entouré les mêmes images ?**

**Explique-leur pourquoi tu as choisi  
ces images-là.**

Trouve les 12 objets qui se sont cachés dans la grille. Deviendront-ils tous un déchet un jour ?

W	N	S	B	V	E	B	D	D	E
P	U	T	A	J	P	A	M	C	O
A	C	Y	R	T	L	T	O	A	P
P	O	L	Q	M	U	E	U	N	A
I	N	O	U	A	C	A	C	E	N
E	S	S	E	I	H	U	H	T	T
R	E	A	T	S	U	J	O	T	A
P	R	C	T	O	R	M	I	E	L
O	V	H	E	N	E	O	R	B	O
T	E	Z	N	L	S	O	F	Ç	N

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

Cinq matières principales sont identifiées pour la fabrication de nos emballages : le plastique, le fer, l'aluminium, le carton et le verre. L'Homme va puiser dans la nature les ingrédients principaux nécessaires à leur fabrication : ce sont les matières premières.

L'extraction de ces matières premières et leur transformation sont très énergivores et constituent de nombreuses menaces pour l'environnement. Le recyclage des emballages permet de limiter ces extractions car on recycle la matière contenue dans les déchets, ce qui consomme également beaucoup moins d'énergie.

Le **pétrole** sert à fabriquer le plastique. Il s'est formé il y a plusieurs millions d'années à partir de végétaux et de micro-organismes morts qui se sont décomposés. Il ne s'en forme plus actuellement car les conditions ne sont pas réunies. Pour l'extraire, il faut creuser des puits très profonds sous terre, ou à l'aide de plateformes pétrolières en mer. Le pétrole est ensuite raffiné dans des tours et servira pour la fabrication du plastique, de l'essence, du gaz...

L'extraction et le transport du pétrole présentent des risques de fuites et de pollution, en mer (marée noire) comme en terre (pollution aux hydrocarbures). L'utilisation du pétrole (brûlage) est responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre.

Le **sable** sert à fabriquer le verre. Celui utilisé pour la fabrication du verre est la silice, dont on trouve des carrières un peu partout. Pour transformer le sable en verre, on le fait fondre dans des fours à environ 1500°C. On y ajoute de la soude caustique et du coke de charbon.

Le **bois** sert à fabriquer le papier. Il provient de différentes forêts en Europe ou dans le monde, dont certaines peuvent bénéficier d'un label garantissant une gestion raisonnée. Le bois est décheté jusqu'à la fibre. Ces fibres sont ensuite mixées avec de l'eau dans un pulpeur pour obtenir la pâte à papier. Elle est étalée, égouttée puis séchée pour obtenir des feuilles de papier ou de carton. Pour blanchir le papier, on utilise du chlore, puis des encres pour le teinter.

Le **minerai de fer** sert à fabriquer le fer. Il est extrait de mines à ciel ouvert, où l'on extrait la totalité du sol sur une grande surface avant de séparer la terre du minerai grâce à de l'eau ou des produits chimiques (afin de créer une précipitation du produit recherché). Le minerai est fondu dans des fours puis transformé en barres, lingots ou fils qui seront ensuite modelés dans différentes usines de fabrication de produits finis.

La **bauxite** sert à fabriquer l'aluminium. Elle est extraite de mines à ciel ouvert. La transformation de la bauxite en aluminium demande de nombreuses étapes, très gourmandes en énergie : pulvérisation, précipitation, calcinage, électrolyse, fonte...

Le métal obtenu est façonné en plaques, tubes ou lingots. Il peut également être transporté sous forme liquide vers d'autres usines.

## Sur cette thématique

Le SYTRAD met gratuitement à votre disposition le jeu « Économise ta planète ».

Rendez-vous sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr) :

Communication / Espace pédagogique / Prêt d'outils / Thématique du tri et du recyclage.

---

## Téléchargez sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr)

La carte géographique représentant les principaux gisements de matières premières à travers le monde.

Communication / Espace pédagogique / Outils pédagogiques / Annexes du livret d'activités

---

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les matières premières servent d'ingrédients pour nos emballages, comme par exemple le plastique ou le verre. Où trouve-t-on les matières premières ?

---

Relie chaque matière première à l'emballage qu'elle sert à fabriquer :



minerai de fer



pétrole



bois



bauxite



sable



bouteille  
en plastique



pot  
en verre



boîte  
de conserve  
en fer



boîte  
en carton



canette  
en aluminium

Sais-tu où se trouvent les principaux gisements de pétrole dans le monde ?  
Représente-les sur la carte : Moyen-Orient, Amérique du Nord, Amérique du Sud.





# LES CONSIGNES DE TRI

Depuis octobre 2021, le geste de tri est simplifié sur le territoire du SYTRAD.

Finies les hésitations et erreurs en matière de tri : 100 % des papiers et des emballages se trient !

Le **bac jaune** : tous les emballages en plastique et métalliques, même les plus petits, se trient dans le bac jaune !

Vous pouvez déposer dans votre bac jaune tous les tubes, pots, barquettes, films, sacs, sachets, capsules, gourdes à boire, etc.

Attention, si ce n'est pas un emballage (brosse à dent, jouet, cintre, couche, stylo..), direction la poubelle grise ou la déchèterie.

L'organisation de la collecte peut être différente en fonction du lieu d'habitation. Dans certaines communes, les papiers et les cartons sont regroupés dans le bac jaune avec les autres emballages (c'est ce que l'on appelle le multi-matériaux). Retrouvez toutes les informations correspondantes à votre commune sur le site internet du SYTRAD ou de votre communauté de communes.

Le **bac bleu** : si votre territoire n'est pas collecté en multi-matériaux, les papiers et les cartonnettes sont à déposer dans le bac bleu.

Le **bac vert** : on y met tous les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux), sans leur couvercle ou leur bouchon. Attention, le verre culinaire et la vaisselle cassée vont à la déchèterie, dans la benne des encombrants !

La **poubelle d'ordures ménagères** : on y met tous les autres déchets non recyclables et non dangereux !

La **déchèterie** : on y dépose les cartons, la vaisselle cassée, les piles, les produits chimiques, les déchets électroniques, les encombrants...



Téléchargez sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr)

Le guide du tri

Communication / Espace documentaire / Les consignes de tri



# LES CONSIGNES DE TRI

Entoure les déchets en utilisant un crayon de la couleur du bac dans lequel ils doivent aller (jaune, bleu, vert ou gris).



# LE CENTRE DE TRI

Pour trier tous les emballages, un nouveau centre de tri modernisé et alliant toutes les technologies a été construit par le SYTRAD, en partenariat avec le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) et le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche (SICTOBA).

Le centre de tri **MéTRIpolis** est né ! Situé sur la commune de Portes-lès-Valence, il a été mis en service en octobre 2021 et traite les déchets de près de 800 000 habitants de Drôme-Ardèche.

## A quoi sert MéTRIpolis ?

Nos poubelles de tri contiennent de nombreux emballages et matières différentes. Tous les plastiques ne se recyclent pas de la même façon. Le centre de tri reçoit les déchets provenant des poubelles jaunes et bleues. Son but est de séparer les déchets selon leurs matières et de les compresser en balles pour les envoyer dans les différentes usines de recyclage.

## Comment ça fonctionne ?

### 1 La réception des déchets :

Les camions sont pesés et identifiés avant de déverser leurs déchets dans la zone de réception.

### 2 La chaîne de tri :

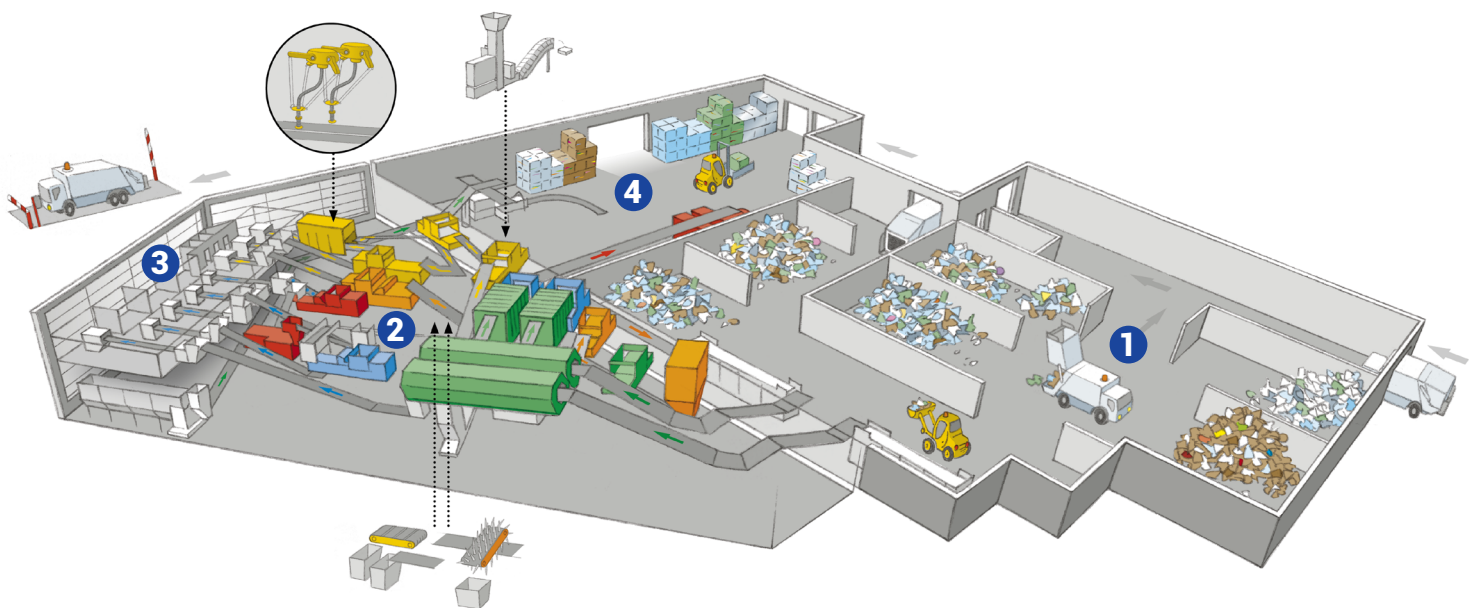
Les déchets circulent sur les tapis roulants et sont séparés selon leur matière par une série de machines performantes et modernes : trommels, cribles balistiques, séparateurs magnétiques, trieuses optiques, robots...

### 3 La cabine de tri :

La qualité du tri est contrôlée par des agents dans une grande cabine, aux conditions de travail optimisées.

### 4 La mise en balle et l'expédition :

Une fois bien triés, les déchets sont compactés sous forme de balles et envoyés par camions dans les différentes usines de recyclage.

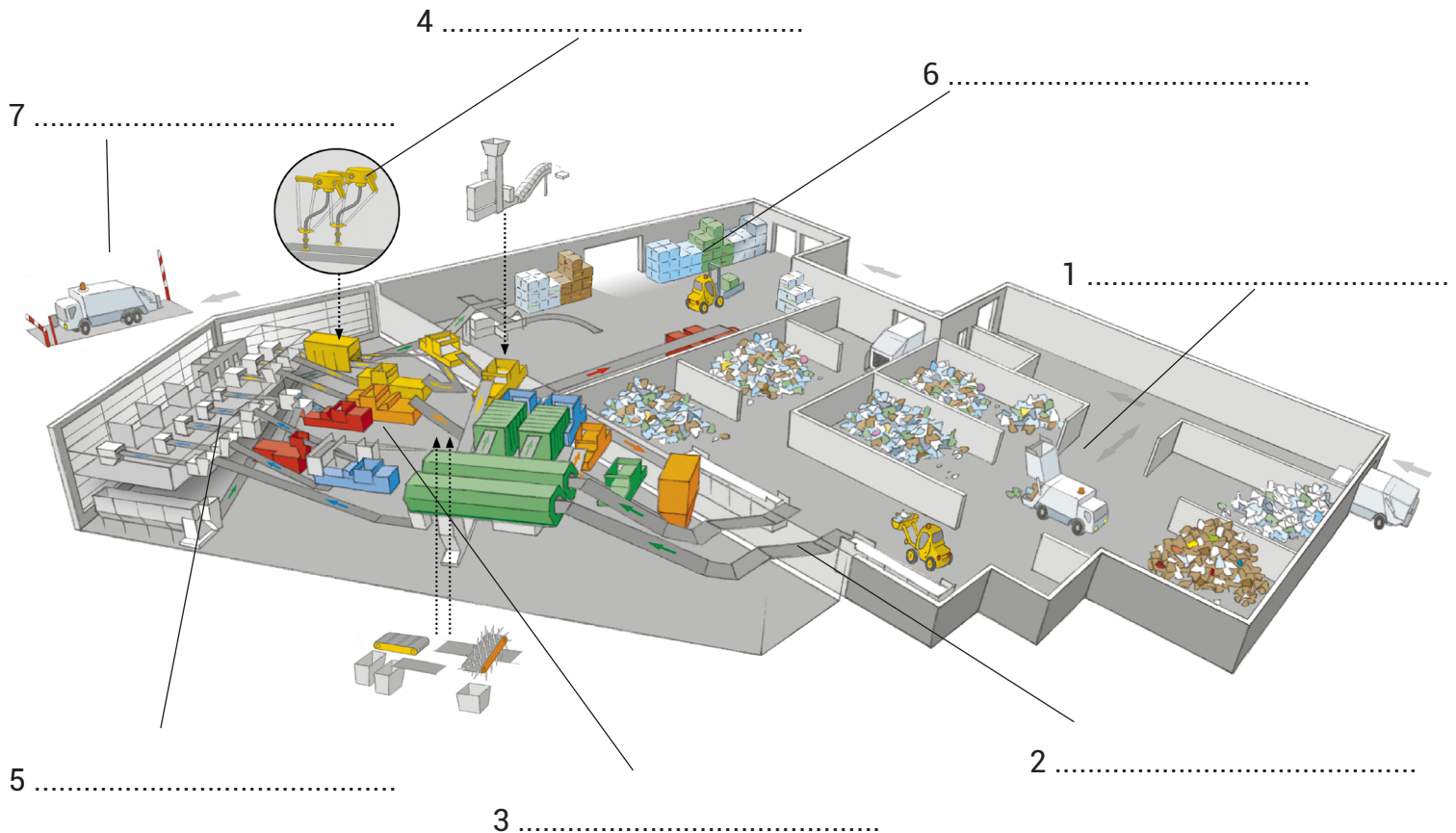


## Les chiffres de MéTRIpolis :



- 24 machines composent le process,
- 1 250 mètres de tapis roulants,
- 150 tonnes de déchets arrivent chaque jour.

# LE CENTRE DE TRI

Remplace les légendes ci-dessous au bon endroit sur le schéma de l'usine :  
Alimentation de la chaîne de tri / pesée des camions / chaîne de tri / robots trieurs / réception des déchets / balles de déchets / cabine de tri.



Numérote les balles de déchets pour les classer par ordre croissant de poids (de la plus légère à la plus lourde).

Une balle d'aluminium	Une balle de bouteilles en plastique	Une balle de carton	Une balle de briques alimentaires
			
480 kg	360 kg	1200 kg	900 kg
soit une vache !	soit un tigre !	soit un hippopotame !	soit une girafe !
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



# LE CYCLE DES DÉCHETS

## Le tri sélectif

Situé à Portes-lès-Valence, le centre de tri réceptionne les déchets recyclables issus des collectivités membres du SYTRAD.

Une fois triés par types de matériaux : plastiques transparents, plastiques opaques, acier (fer), aluminium..., les déchets sont compactés en balles puis envoyés dans les usines de recyclage qui vont les transformer en de nouveaux objets.

Les conteneurs verts, où sont déposés les emballages en verre, sont directement acheminés vers les verreries et ne transitent donc pas au centre de tri des collectes sélectives.

Une fois ces déchets recyclés, ils connaîtront une nouvelle vie sous la forme de nouveaux objets, neufs, vendus en magasins !

**Découvrez en plus sur le devenir des déchets sur le territoire du SYTRAD**  
**Sur [sytrad.fr](http://sytrad.fr), Rubrique Installations de traitement**

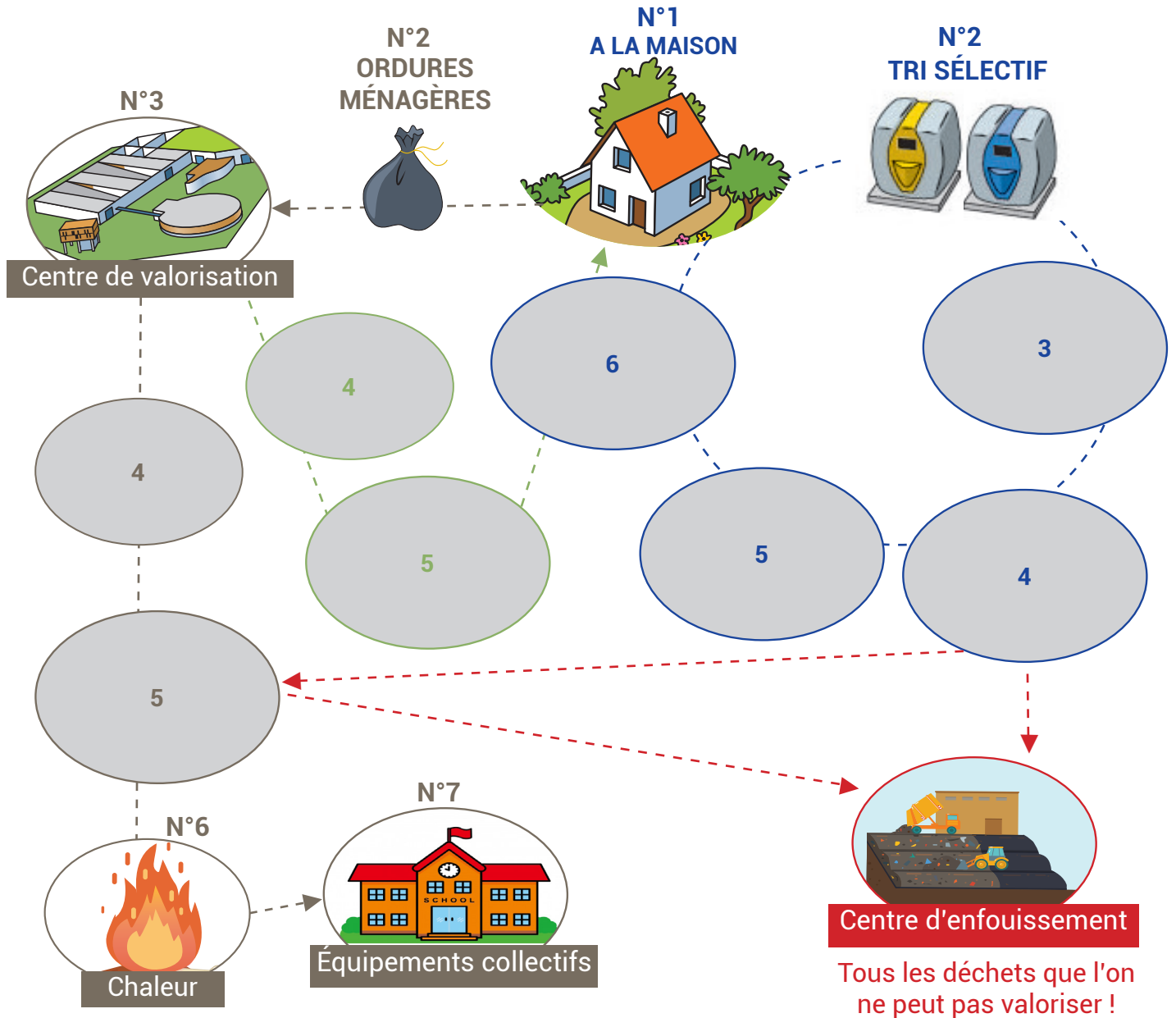
## Les ordures ménagères









Afin de valoriser au maximum les déchets et réduire leur enfouissement, le SYTRAD dispose de deux Unités de valorisation énergétique et organique situées à Saint Barthélemy de Vals et Étoile sur Rhône et d'une Unité de préparation des Combustibles Solides de Récupération à Beauregard-Baret. Ces installations permettent de trier la poubelle d'ordures ménagères pour valoriser les déchets en différentes catégories :

- l'objectif principal est de produire du compost à partir des déchets organiques contenus dans notre poubelle grise. En effet, plus de 50 % du poids de notre poubelle d'ordures ménagères est constitué de déchets compostables (épluchures, restes de nourriture, fleurs fanées, papiers, mouchoirs...). Ce compost est utilisé par les agriculteurs locaux pour enrichir les champs de céréales et arbres fruitiers (voir la fiche sur la valorisation organique).
- les déchets combustibles (plastiques non recyclables, cartons, textiles, sacs poubelles...) sont isolés pour être préparés sur le site de Beauregard-Baret. Ils seront ensuite utilisés en valorisation énergétique dans des installations industrielles (voir la fiche sur la valorisation énergétique).
- les métaux ferreux (acier) et non ferreux (aluminium, cuivre, laiton, etc.) sont vendus à des repreneurs (comme les matériaux du centre de tri, cependant leur prix de vente subit une forte décote liée à l'élimination des impuretés).
- les déchets non valorisables (morceaux de verre, de céramique, cailloux...) sont enfouis en installation de stockage des déchets non dangereux.

# LE CYCLE DES DÉCHETS

Nous consommons, nous jetons, et après ? Que deviennent les déchets que nous jetons dans les bacs de tri et à la poubelle d'ordures ménagères ? Pour reconstituer les deux cycles, découpe les vignettes en bas de la page et colle-les au bon endroit :



 Combustibles	 Compost	 Objets recyclés	 Centre de tri
 Usine de valorisation énergétique	 Agriculture	 Magasins	 Usines de recyclages

# LE RECYCLAGE

Le verre est broyé puis fondu à près de 1500°C, créant ainsi du verre en fusion. Après cette opération, le verre peut prendre n'importe quelle forme, mais il est le plus souvent transformé en bouteilles, dans l'usine O-I Manufacturing en Ardèche. Le verre est le matériau de recyclage par excellence, car il est 100 % recyclable et à l'infini.

Les bouteilles en plastique sont débarrassées de leurs étiquettes et des petits déchets, elles sont lavées, puis broyées en petits morceaux (les paillettes). Ces paillettes sont ensuite pressées, séchées puis fondues pour obtenir une nouvelle matière première.

Les bouteilles en plastique transparentes deviennent de nouvelles préformes de bouteilles en Bourgogne, avant d'être soufflées et embouteillées chez REFRESCO dans la Drôme (eau, jus de fruits...).

Les bouteilles transparentes teintées sont transformées en fibres de polyester, utilisées pour la fabrication de vêtements et le rembourrage des anoraks, des couettes...

Les bouteilles opaques sont utilisées dans la fabrication de tuyaux, poubelles, pots de fleurs...

Les emballages métalliques, en aluminium et en acier, vont être broyés, laminés et lavés. Les métaux seront ensuite fondus et purifiés, avant d'être transformés en matière première, sous forme de lingots, de bobines ou de barres, qui seront utilisés dans la création de nouveaux produits finis.

L'aluminium recyclé est transformé en cadres de vélos, mobilier de jardin, trotinettes...

L'acier est transformé en chariots de supermarché, outils, boules de pétanque...

## Pour compléter cette thématique

Le SYTRAD vous prête gratuitement une malle permettant de fabriquer du papier recyclé en classe.

Rendez-vous sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr) :  
Communication / Espace pédagogique / Prêt d'outils / Thématique de la réduction des déchets.

## Le recyclage des déchets permet de :

- donner une seconde vie aux déchets : les déchets recyclables sont transformés en de nouveaux objets, prêts à vivre une nouvelle vie !
- protéger notre environnement : en recyclant la matière contenue dans nos déchets, on économise les ressources naturelles (bois, pétrole, minerais...), mais aussi l'eau et l'énergie.
- favoriser la création d'emplois locaux : le recyclage de nos déchets se fait dans des usines situées majoritairement en France, dont trois en Drôme Ardèche.
- faire des économies : déposer un déchet dans la mauvaise poubelle entraîne un surcoût pour la collectivité.

Les briques alimentaires contiennent plusieurs matières : du carton, du plastique et de l'aluminium. La pulpe de carton est séparée des autres matières dans un pulpeur (bac d'eau froide) et récupérée pour fabriquer du papier d'hygiène (papier toilette, essuis-mains, serviettes de table...). L'aluminium et le plastique sont quant à eux transformés en distributeurs de ces papiers d'hygiène.


Les papiers et les cartons sont acheminés chez deux papetiers : les cartons et cartonnettes sont envoyés chez Saïca (anciennement Emin-Leydier) dans la Drôme, alors que les journaux, revues, magazines et papiers sont envoyés chez Norske Skog dans les Vosges.

Une fois arrivés chez le papetier, les papiers et cartons sont plongés dans des bains et se transforment en pâte. Les fibres obtenues sont ensuite essorées, séchées et pressées. On obtient de nouvelles feuilles de papier ou de carton que l'on enroule sur de grosses bobines.


# LE RECYCLAGE

Pour découvrir en quoi vont se recycler les emballages situés sur la gauche, trace leur parcours à travers le labyrinthe :


Petit exercice de calcul :

6 briques de lait =  → Combien faut-il de briques alimentaires pour fabriquer un paquet de 6 rouleaux de papier toilette ?  
 1 rouleau de papier toilette

.....

11 bouteilles de lait =  → Combien d'arrosoirs peut-on fabriquer avec 55 bouteilles de lait ?  
 1 arrosoir

.....

120 canettes en aluminium =  → Combien faut-il de canettes pour fabriquer 3 trotinettes ?  
 1 trotinette

.....



# LA VALORISATION ORGANIQUE

Si on a la chance d'avoir un jardin, on peut valoriser soi-même tous ses déchets organiques en faisant du compost. Sinon, les déchets organiques sont déposés dans le sac poubelle et le SYTRAD les compostera dans ses unités de valorisation.

## Le compostage à la maison

Réaliser du compost chez soi permet de produire son propre engrais et nourrir son jardin naturellement, tout en donnant une seconde vie à ses déchets.

Une grande partie de nos déchets de cuisine et de jardinage peuvent être mis dans le composteur :

- des déchets de cuisine : épluchures, fruits et légumes abimés, essuie-tout, filtres et marc de café, coquilles d'oeufs, sachets de thé...
- des déchets de jardin : feuilles mortes, fleurs fanées, petits branchages, écorces..

On place le tout dans un bac à compost ou en tas. Les animaux décomposeurs (vers de terre, cloportes...) vont petit à petit décomposer les déchets organiques et les transformer en compost.

De temps en temps, on mélange et on arrose.

Enfin, au bout de quelques mois, on peut utiliser son compost pour fertiliser les plantes du jardin ou du potager !

## Le compostage à l'unité de valorisation

### 1 La réception et le tri des déchets :

Les camions déversent les ordures ménagères dans la fosse. Les déchets vont ensuite passer dans les différentes machines qui vont permettre de séparer la matière organique des autres déchets (pré-fermentation, tri par le poids et par la taille).

### 2 La fermentation et la maturation :

La matière organique triée est transférée dans les couloirs de fermentation, puis dans les box de maturation, où elle se transforme peu à peu en compost. La retourneuse et l'aération forcée permettent d'accélérer le processus.

### 3 Le stockage et l'expédition du compost :

Le compost mûr est contrôlé par des laboratoires indépendants, puis il est stocké en attendant d'être utilisé par les agriculteurs locaux.



Plus du tiers de  
notre poubelle est  
composé de déchets  
compostables

# LA VALORISATION ORGANIQUE

Peux-tu citer trois exemples de déchets organiques ?

.....  
.....

Replace les légendes suivantes au bon endroit sur les pointillés : les bactéries et les champignons / dans le bac à compost / plusieurs mois / dans les couloirs de fermentation / le jardinier / quelques semaines / la retourneuse / les animaux décomposeurs.

**Au jardin**

**Dans l'unité de valorisation**

Où sont transformés les déchets organiques ?



.....

.....

Qui aide à la fermentation des déchets organiques ?



.....

.....

Combien de temps cela prend-t-il ?



.....

.....

Qui transforme la matière organique ?



.....

.....

# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

## Qu'est ce que la valorisation énergétique ?

La valorisation énergétique permet d'utiliser comme source d'énergie renouvelable les déchets qui n'ont pas pu être ni recyclés ni compostés.

Issus de refus de tri, les déchets combustibles permettent de produire de la chaleur et/ou de l'électricité, en remplacement d'énergies fossiles comme le charbon, le pétrole ou le gaz naturel. Ils sont riches en énergie, stockables et facilement transportables.

Les déchets combustibles peuvent être utilisés dans un procédé industriel de fabrication (cimenterie, papeterie...) ou dans des chaufferies collectives, par exemple.

## Que sont les CSR ?

Avant d'être utilisés, les déchets combustibles doivent être transformés en Combustibles Solides de Récupération (CSR).

Ils sont transportés dans l'usine de Beaugard-Baret afin d'y être préparés.

## Comment ça marche ?

### 1 La réception et le tri des déchets :

Les déchets combustibles sont déversés dans la fosse, puis passent sur la chaîne de tri. Les machines réduisent les déchets en petits morceaux, retirent les métaux et les déchets qui contiennent du chlore.

### 2 Le séchage et le contrôle de qualité :

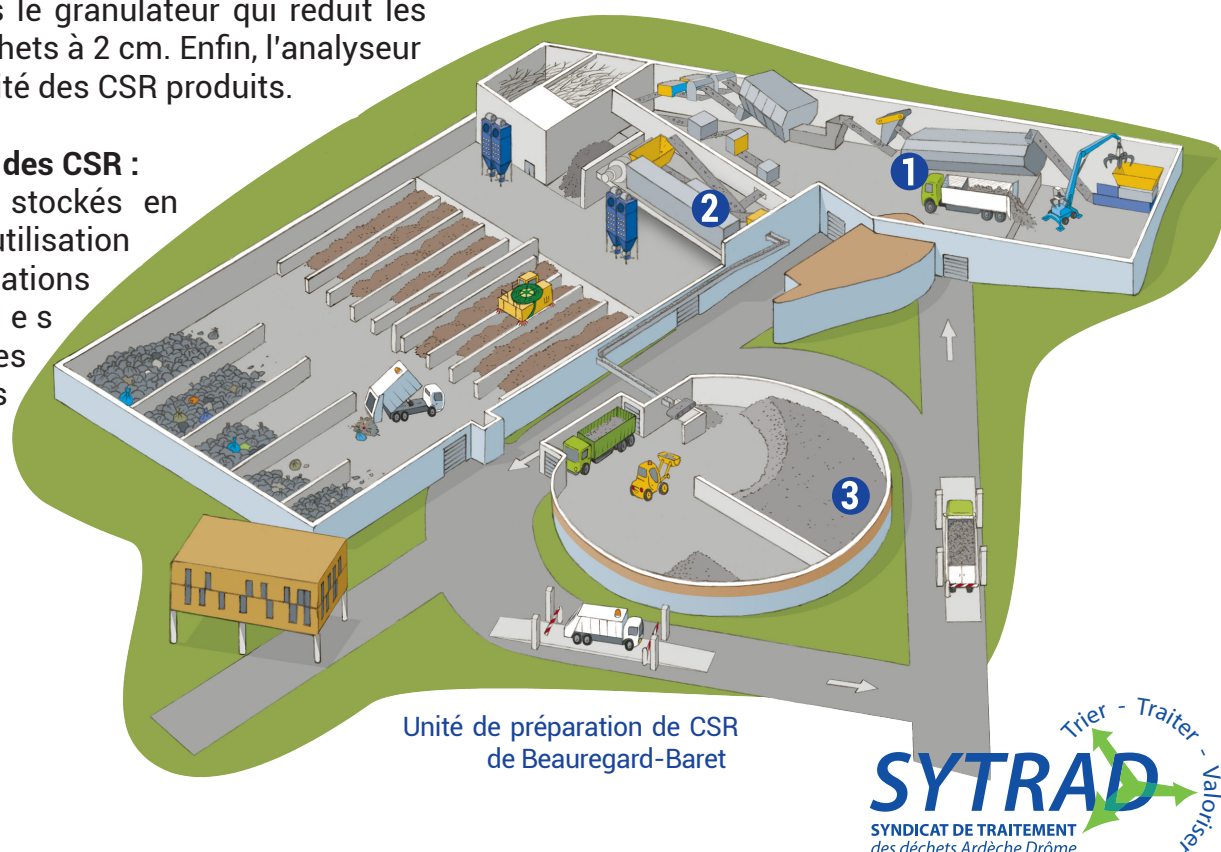
La matière passe dans le sécheur, à environ 60°C, puis dans le granulateur qui réduit les copeaux de déchets à 2 cm. Enfin, l'analyseur contrôle la qualité des CSR produits.

### 3 Le stockage des CSR :

Les CSR sont stockés en attendant leur utilisation dans des installations industrielles ou dans des chaufferies collectives.

## Quels sont les objectifs de la valorisation énergétique ?

- Réduire les quantités de déchets enfouis dans les installations de stockage.
- Assurer la valorisation des déchets qui ne peuvent être recyclés en l'état des techniques actuelles.
- Limiter la consommation et la dépendance aux énergies fossiles.



# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Peux-tu citer des exemples de déchets combustibles issus de la poubelle d'ordures ménagères ?

.....

.....

## Lis attentivement ce texte :

Dans le centre de valorisation, les déchets combustibles (comme les plastiques non recyclables ou les textiles) sont séparés des autres déchets sur la chaîne de tri. Ils sont envoyés à l'usine du SYTRAD de Beauregard-Baret pour être préparés.

Là-bas, on les broie et on les coupe en morceaux, on enlève les métaux qui se trouvent dedans, on les sèche...

Après cette préparation, ils deviennent des Combustibles Solides de Récupération (CSR).

Ils seront ensuite utilisés dans des unités de valorisation énergétique. Cela veut dire qu'en les faisant brûler, on pourra fabriquer de la chaleur ou de l'électricité, utile pour le fonctionnement d'une usine ou d'une chaufferie collective par exemple.

Ces déchets seront brûlés à la place d'énergies fossiles, comme le pétrole ou le charbon.

Ainsi, on économise des ressources naturelles et on évite que ces déchets ne soient enfouis.

En brûlant 1 tonne de CSR, on économise 500 kg de charbon ou 500 litres de fioul.

En t'aidant du texte ci-dessus, remplis ces mots-croisés :

Horizontal :

1- Richesse offerte par la nature et exploitée par l'homme

2- Permet de fournir de la chaleur ou de l'électricité

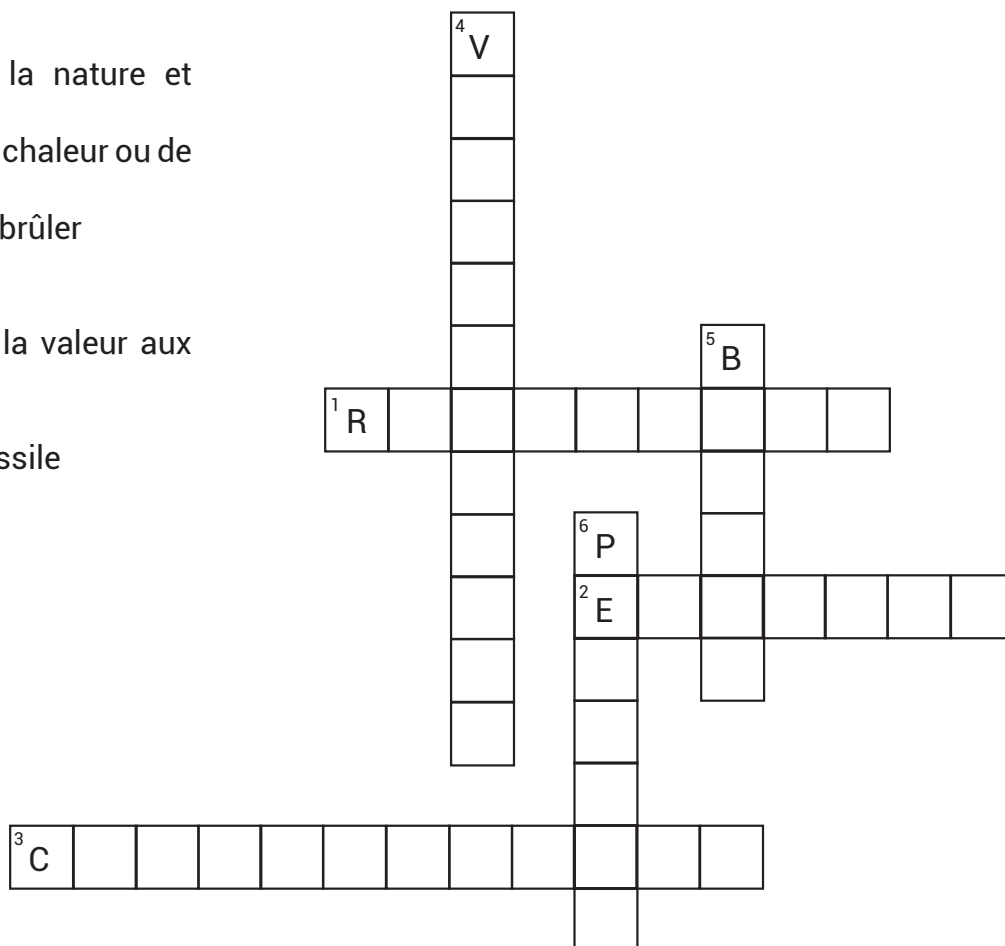
3- Déchets que l'on peut brûler

Vertical :

4- Permet de donner de la valeur aux déchets

5- Synonyme d'incinérer

6- Une sorte d'énergie fossile





# L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

## Quels déchets enfouit-on ?

Les déchets qui ne peuvent être valorisés sous forme de matière ou d'énergie c'est à dire les déchets non-valorisables de nos sacs poubelles : litière minérale, déchets de verre, plastiques chlorés... provenant des trois centres de valorisation, ainsi que les encombrants et l'amiante lié de certaines déchèteries.

## Comment cela fonctionne ?

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) est un ensemble de casiers creusés dans le sol et étanchés. Les déchets sont déposés dans le casier en activité où ils sont compactés par couches successives et recouverts quotidiennement.

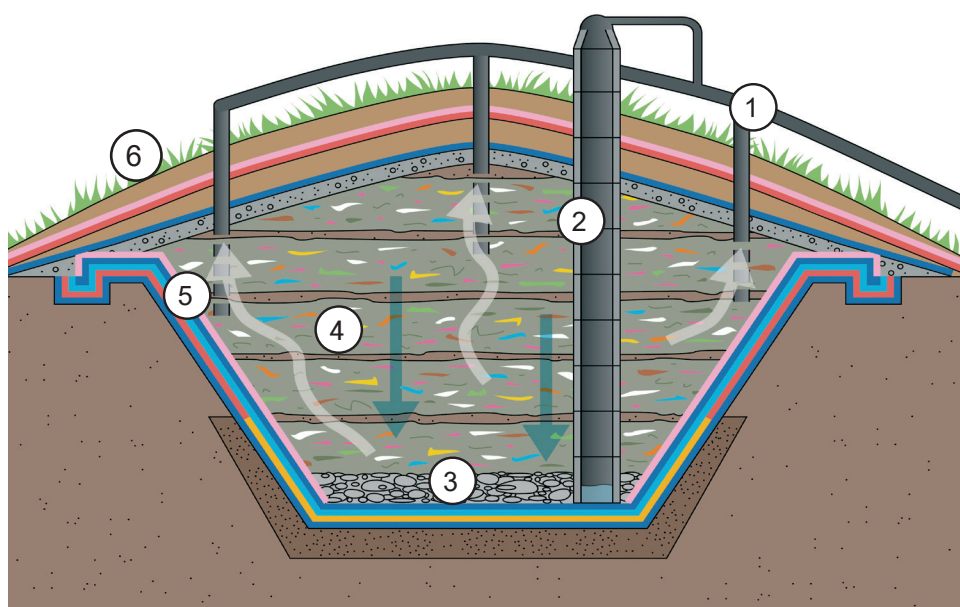
Quand un casier est plein, des puits de collecte du biogaz sont forés dans le massif de déchets et les puits de relevage des lixiviats sont équipés de pompes. En dernier lieu, une couverture finale est mise en place. Elle assure l'étanchéité du casier grâce à une couche de terre végétale. Une végétalisation des casiers fermés permet de restituer au site, autant que possible, son aspect paysager d'origine.

A l'intérieur du casier, la dégradation des matières enfouies se poursuit, générant deux sous-produits :

**Le biogaz** : produit par la fermentation des déchets, ce gaz est riche en méthane. Sans traitement, ces émanations contribueraient à l'effet de serre. C'est pourquoi le biogaz est collecté par des puits de dégazage afin d'être brûlé par une torchère.

**Les lixiviats** : résultant de la percolation des eaux pluviales au travers du massif de déchets, ils sont chargés en matière organique et en polluants divers. Rejetés sans traitement au milieu naturel, ils pourraient polluer l'environnement. C'est pourquoi les lixiviats sont pompés, stockés dans un bassin étanche puis traités par une station de traitement des eaux usées en Isère.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ISDND du SYTRAD a cessé son activité et nos déchets non valorisables sont orientés vers des sites d'enfouissement privés, situés en Drôme ou en Ardèche.



## COUPE D'UN CASIER

1. Réseau de collecte du biogaz
2. Puits de relevage des lixiviats
3. Couche drainante
4. Massif de déchets
5. Barrière active d'étanchéité
6. Couverture finale

# L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

Réponds aux questions ci-dessous en cochant la bonne case. Parfois, il peut y avoir plusieurs réponses possibles :

1- Parmi ces déchets, lesquels seront enfouis :

- A-Une chaise en plastique cassée que tu as déposée à la déchèterie
- B-La litière de ton chat que tu as mis dans ton sac poubelle
- C-Une bouteille en verre que tu as déposée dans le bac de tri
- D-Une bouteille en verre que tu as mis dans ton sac poubelle

2- Pourquoi enfouit-on des déchets ?

- A-Pour nourrir les plantes
- B-Pour que les archéologues du futur nous connaissent
- C-Parce que pour certains déchets on ne sait pas encore faire autrement

3- Comment peux-tu éviter l'enfouissement des déchets ?

- A-En triant bien tes déchets
- B-En empêchant les camions poubelles de circuler
- C-En achetant des produits de qualité qui durent longtemps
- D-En brûlant les déchets dans ton jardin

4- Comment appelle-t-on le trou dans lequel on place les déchets ?

- A-Un box
- B-Un casier
- C-Un clapier

5- Que fait-on quand un casier est plein ?

- A-On le vide avec un tractopelle
- B-On le referme et on le surveille pendant de nombreuses années
- C-On le referme et on construit des maisons dessus

6- Que récupère-t-on quand les déchets enfouis se décomposent dans le casier ?

- A-Des gaz et des eaux sales
- B-Du pétrole
- C-Des cendres

# LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Notre production de déchets a doublé en 40 ans ! Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit en moyenne 590 kg de déchets par an qui se retrouvent répartis dans nos poubelles d'ordures ménagères et bacs de tri (365 kg) et dans les déchèteries (225 kg). Nous avons progressivement pris l'habitude de trier nos déchets, mais cela n'est pas encore suffisant dans la mesure où la collecte et le traitement des déchets, même recyclables, ne sont pas sans conséquence sur l'environnement.

Voici quelques actions permettant de réduire sa production de déchets au quotidien :

## Lutter contre le sur-emballage :

La majorité de nos déchets sont des emballages, en étant vigilant lors de nos achats, nous pouvons réduire le poids de notre poubelle.

- Je choisis les produits les moins emballés, au détail ou en vrac.
- Je privilégie les grands conditionnements.
- Je cuisine moi-même des produits frais.
- J'utilise des sacs réutilisables pour mes courses.

## Le compostage individuel

Réaliser du compost chez soi permet de produire son propre engrais et nourrir son jardin naturellement, tout en donnant une seconde vie à ses déchets. Une grande partie de nos déchets de cuisine et de jardinage peuvent être mis dans le composteur.

## Réemployer ou réutiliser :

Lorsqu'un objet ne sert plus ou qu'il ne fonctionne plus, la première idée est de s'en débarrasser en le jetant à la poubelle ou en le déposant en déchèterie. Il existe pourtant des solutions pour en prolonger l'usage.

- Je répare ou fais réparer auprès du service après-vente ou auprès des réparateurs professionnels.
- Je donne à une personne de mon entourage ou à une association.
- Je vends et achète d'occasion pour réduire mes déchets tout en gagnant de l'argent.
- Je réutilise en détournant les objets de leur fonction première.
- J'emprunte ou je loue du matériel à usage occasionnel.

## Lutter contre le gaspillage alimentaire :

Le gaspillage alimentaire, c'est le fait de jeter à la poubelle de la nourriture qui aurait pu être consommée : des produits entamés ou des produits non consommés parfois encore emballés. La production, la transformation et le transport des aliments nécessitent l'utilisation de ressources naturelles et génèrent des pollutions. Ne pas manger ce que l'on achète génère, de plus, des déchets qui auraient pu être évités.

## Quels gestes faciles peut-on adopter ?

- Je fais une liste de courses en fonction de ce qu'il reste dans mon réfrigérateur et mes placards.
- Je n'achète pas plus que mes besoins : attention aux offres promotionnelles et aux produits vite périssables.
- Je termine rapidement les produits entamés.
- Je gère les stocks de mon frigo et de mon congélateur.
- Je cuisine mes restes de repas.

**Stop au gaspillage dans les cantines scolaires !**  
**Livret téléchargeable sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr)**

# LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Tu dois organiser ton goûter d'anniversaire pour 6 personnes.

Dans la liste ci-dessous, choisis une boisson, un gâteau, une sorte de bonbons et un type de verres en essayant de produire le moins de déchets possible !

Note tes choix dans le tableau, puis compte le nombre de déchets qui resteront à la fin de ton goûter.



1/ Grande brique de jus d'orange



2/ Grosse boîte de bonbons



3/ Petites briques de jus d'orange



4/ Vaisselle de la maison



5/ Gâteaux individuels



6/ Gobelets en carton



7/ Gâteau familial



8/ Petits sachets de bonbons

	Choix du produit	Nombre de déchets
Boisson		
Gâteau		
Bonbons		
Vaisselle		
Total de déchets		

Relie chaque format avec sa définition :

- |                   |   |  |
|-------------------|---|--|
| Format individuel | ● | ● Désigne des produits qui ne sont pas emballés.   |
| Le vrac           | ● | ● Désigne un grand emballage à partager entre plusieurs personnes.                       |
| Format familial   | ● | ● Désigne de petits emballages qui contiennent de la nourriture pour une seule personne. |



# UNE ÉCOLE ÉCO-EXEMPLAIRE

## Savez-vous que les trois quarts de nos déchets pourraient être évités ou recyclés !

Le milieu scolaire est aussi concerné : déchets alimentaires, emballages en plastique, feuilles de papier sont les principaux composants des poubelles de l'école.

En participant à l'effort collectif, en diminuant sa production de déchets, l'école peut donner l'exemple mais aussi impliquer activement les élèves et le personnel.

La thématique des déchets est un réel enjeu environnemental et permet de nombreux liens avec les compétences et programmes scolaires.

Ce que les enfants apprennent à l'école aujourd'hui, ils l'utiliseront à leur domicile et lorsqu'ils deviendront adultes.

Voici une proposition des actions que vous pouvez mettre en place au sein de votre établissement, en collaboration avec vos élèves, leurs parents, vos collègues, les élus de votre commune...

### Action 1 : Je mets en place le tri dans l'école

Mettre en place le tri durablement au sein de l'école et en faire un geste quotidien.

### Action 2 : Je favorise l'éco-consommation

Inciter les achats groupés, en vrac ou en lot, de meilleure qualité et avec moins d'emballages.

Maintenir le matériel plus longtemps en fonctionnement.

Organiser des échanges et des dons.

### Action 3 : J'instaure des collations «zéro déchet»

Réduire le volume de déchets générés lors des goûters d'anniversaires et des sorties scolaires.

Consommer mieux avec moins d'emballages.

### Action 4 : Je lutte contre le gaspillage alimentaire

Evaluer les quantités jetées et comprendre les causes du gaspillage.

Apporter des solutions pour remédier au gaspillage.

Améliorer la qualité des produits en achetant moins mais mieux.

### Action 5 : J'organise des fêtes d'école plus responsables

Réduire le volume de déchets générés lors des fêtes de l'école.

Mettre en place le tri sélectif lors des événements festifs.

Consommer mieux avec moins d'emballages.

**Pour vous aider dans cette démarche, nous avons conçu différents outils d'accompagnement :**

**Tous ces documents  
sont téléchargeables  
sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr)  
rubrique Réduction  
des déchets à l'école**

- Le livret «Devenez une école éco-exemplaire»
- Le guide pratique «Stop au gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires»
- L'enquête pour la mise en place du tri à l'école
- Des tutos DIY pour les élèves
- Une charte d'engagement détachable, à signer avec les élèves de la classe
- Des témoignages d'autres établissements scolaires !

# UNE ÉCOLE ÉCO-EXEMPLAIRE

## DÉCORATION LANTERNE

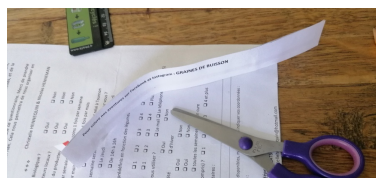
Un atelier pour confectionner une lanterne avec du papier brouillon !

### Le matériel

- un crayon à papier
- 2 feuilles de brouillons format A4
- une paire de ciseaux
- de la colle pour tout assembler
- une règle

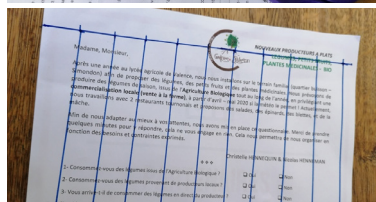


Pour une lanterne plus colorée vous pouvez utiliser des pages de magazine !



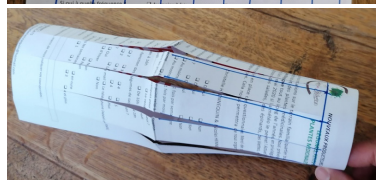
### Étape 1 :

Couper dans la largeur de la feuille une bande de papier de 2 cm de largeur. La mettre de côté ! C'est notre poignée.



### Étape 2 :

Collez les 2 feuilles ensemble pour plus d'épaisseur puis pliez la feuille obtenue en deux dans le sens de la longueur. Avec le crayon à papier et la règle, tracez des lignes de repère. Gardez 2 cm en haut de la feuille puis coupez à partir du pli, jusqu'à 2 cm du bord, selon vos traits.

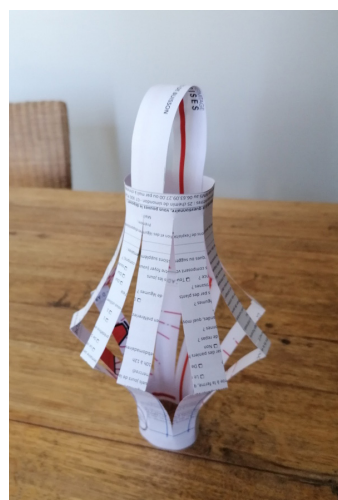


### Étape 3 :

Dépliez la feuille et enrroulez le papier pour lui donner sa forme de lanterne. Fixez l'ensemble avec une point de colle.

### Étape 4 :

Utilisez la bande de papier découpée à l'étape 1 pour créer la poignée en la fixant à la lanterne !



## CARNETS RÉCUP

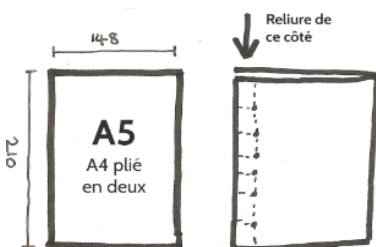
Un atelier pour fabriquer un carnet avec des papiers de récupération !

### Le matériel

- une paire de ciseaux
- 20 feuilles de brouillon
- 2 feuilles plus rigides (pour la couverture)
- du fil et une grande aiguille

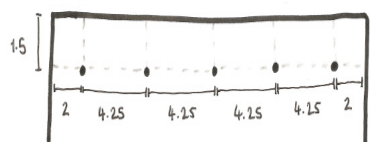


On peut également ajouter quelques autre feuilles de matériaux différents, des enveloppes, du papier, des plans...



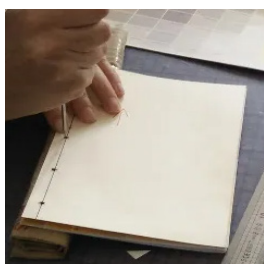
### Étape 1 : Préparer les pages

On va utiliser du papier A4 de brouillon. Le papier est imprimé sur un seul côté, donc il va être plié en deux, avec le côté imprimé à l'intérieur. On va le relier du côté opposé du pli, donc notre carnet va être format A5, portrait.



### Étape 2 : Décorer la couverture

Pour la couverture, il faut deux morceaux de la même taille que les autres pages. On peut utiliser le matériel qu'on veut (par exemple, du carton, du papier ou du plastique) mais il faut qu'il soit un peu plus épais que les feuilles de papier. Décorer la couverture comme vous le souhaitez.

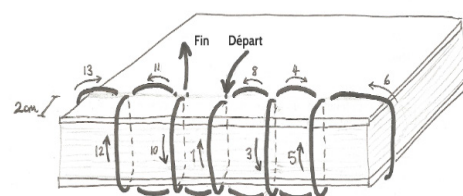


### Étape 3 : Percer des trous

Avant de percer les trous il faut vérifier que toutes vos pages sont dans le bon sens. On va faire 5 trous du côté opposé des plis, avec un poinçon. Ne percer que quelques feuilles à la fois, et utiliser un patron pour vérifier qu'ils sont tous au même endroit.

### Étape 4 : Coudre le carnet

Pour mesurer le fil, il faut l'enrouler 6 fois autour de la partie à relier.



Commencer au milieu. Passer vers le bas du cahier, en faisant le tour de toutes les pages à chaque trou. Quand vous arrivez en bas, faites le tour de toutes les pages en bas également, et repasser vers le point de départ, en passant par les espaces vides. Coudre le haut du carnet de la même façon. Quand vous avez terminé, vous pouvez faire un nœud sur le devant de votre carnet, faire rentrer les fils à l'intérieur pour qu'ils ne se voient pas ou laisser un long fil pour fermer le carnet.

# FAIRE LE TRI A L'ÉCOLE

Mettre en place le tri à l'école, efficacement et durablement, est l'une de premières étapes dans l'éco-exemplarité. Pour cela, il vous faut connaître les déchets produits et les moyens déjà mis en oeuvre. L'enquête ci-dessous vous aidera à faire le point et déterminer les différentes étapes de votre projet.

1- Quels types de déchets sont jetés quotidiennement à l'école ?

.....  
.....  
.....

2- Quels types de déchets sont jetés lors des événements festifs de l'école ?

.....  
.....  
.....

3- Il y a-t-il des poubelles dans la cour ?    Oui    Non

Si oui, pour quels déchets ?

.....  
.....  
.....

4- Le tri est-il mis en place dans les salles de classes ?    Oui    Non

Si oui, concernant le tri du Papier/Carton dans les classes :

Comment est-il organisé ? Qui vide les poubelles (Papier/Carton) ?

.....  
.....  
.....

5- Le tri sélectif est-il mis en place lors des événements festifs de l'école ?    Oui    Non

Si oui : Comment est-il organisé ? Qui vide les poubelles ?

.....  
.....  
.....

6- Les consignes de tri sont-elles visibles et lisibles ?    Oui    Non

7- Est-ce que les adultes et les élèves connaissent les consignes de tri sélectif ?    Oui    Non

# FAIRE LE TRI A L'ÉCOLE

Étapes du projet	Actions	Astuces
1-Enquête sur les déchets de l'école	Permettre de réaliser un état des lieux en matière de tri dans l'école (il sera notre point de départ pour ce projet).	Répondre au questionnaire ci-joint en équipe, c'est plus rigolo !
2-Réalisation des affiches sur le tri	Fabrication d'affiches sur le tri (ne pas oublier les événements festifs de l'école).	Utilisation du guide du tri et du site Internet du SYTRAD. Faire des découpages dans les magazines pour créer sa propre affiche !
3-Réalisation des îlots poubelles	Conception de poubelles (ne pas oublier les événements festifs de l'école).	Vous pouvez utiliser les cartons de ramettes de papier ou bien les tonneaux bleus de jardin ou encore des seaux en plastique de la cuisine de l'école !
4- Mise en place des outils et organisation	Disposition des îlots de façon visible. Réalisation d'un planning d'organisation (mise en place, suivi, collecte...).	L'inclure comme le reste des participations des élèves (entre le référent distribution et nettoyage du tableau par exemple).
5- Faire une information sur la mise en place du tri à l'école	Faire une information auprès des autres élèves ainsi qu'aux parents d'élèves et à la Mairie.	Inaugurer officiellement les alternatives devant toute l'école et prendre des engagements publiquement !
6- Mener une campagne de communication régulière.	Faire un reportage photos pour valoriser l'action des élèves. Rappeler les consignes de tri pour faire une piqûre de rappel !	Vous pouvez faire un challenge entre classes. Ex : La classe qui jette le moins de papiers brouillon gagne un goûter 0 déchets !
7- Continuation et pérennisation du projet	Améliorer les pratiques, après un certain temps de mise en place, évoquer des pistes de continuation et de pérennisation avec les élèves et le personnel.	Ne pas hésiter à impliquer tous les acteurs de l'établissement : la cantine, les élèves, les parents, les enseignants, le personnel d'entretien, la Mairie...



# Charte d'engagement pour une école éco-exemplaire



## Action 1 Je mets en place le tri

- Mettre en place le tri sélectif durablement au sein de l'école,
- Faire du tri un geste du quotidien.



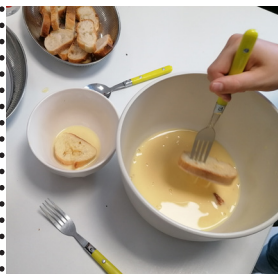
## Action 2 Je favorise l'éco-consommation

- Inciter les achats groupés, en vrac ou en lot de meilleure qualité avec moins d'emballages,
- Organiser des échanges entre parents ou des dons à l'école,
- Maintenir le matériel plus longtemps en fonctionnement.



## Action 3 J'encourage des collations «zéro déchet»

- Réduire le volume des déchets générés lors des goûters d'anniversaire et des pique-niques lors des sorties scolaires,
- Consommer mieux (de saison et local) avec moins d'emballages,
- Impliquer les parents dans la démarche de réduction des déchets.



## Action 4 Je lutte contre le gaspillage alimentaire

- Impliquer les acteurs au sein de l'école,
- Evaluer les quantités jetées et comprendre les causes du gaspillage,
- Apporter des solutions pour remédier au gaspillage,
- Améliorer la qualité des produits en achetant moins mais mieux.



## Action 5 J'organise des fêtes plus responsables

- Mobiliser les acteurs (parents d'élèves, amicales, associations),
- Réduire le volume de déchets générés lors des événements festifs de l'école,
- Mettre en place le tri sélectif lors des événements festifs de l'école,
- Consommer mieux avec moins d'emballages.

Total d'actions engagées ..... /5

L'école .....

s'engage à être une école\* : .....

\* 1 action : école responsable / 2 actions : école engagée / 3 actions : école exemplaire

L'enseignant(e) de la  
classe de .....

Les élèves



Geneviève GIRARD - Présidente



# DÉCOUVREZ NOTRE SITE INTERNET

Sur notre site internet [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr), retrouvez tous les éléments utiles pour approfondir et retravailler les notions liées aux déchets :

**Téléchargez les outils pédagogiques :** rubrique Communication / Espace pédagogique / outils pédagogiques.

**Visionnez les vidéos :** rubrique Communication / Espace multimédia / Les vidéos :

**#suivezmoi :** 7 vidéos sur le devenir des emballages triés.

Que deviennent les boîtes en carton, les canettes en alu, les boîtes de conserve, les bouteilles en plastique, les bouteilles en verre... ? Découvrez le en image, de la collecte au produit fini en passant par l'usine de recyclage !

**MéTRIpolis :** 3 minutes pour découvrir en images le centre de tri de Portes-lès-Valence !

**Pour les plus curieux :** des vidéos expliquant le fonctionnement de nos centres, vues des machines et 3D à l'appui !

**Gaspillage alimentaire :** campagne «ça suffit le gachis».

## PETIT MOT A L'ATTENTION DES PARENTS

Chers parents,

Votre enfant vient de bénéficier des animations gratuites du SYTRAD (Syndicat de Traitement des déchets Ardèche Drôme) sur la réduction et le traitement des déchets.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur les contenus abordés, vous pouvez consulter le site [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr).

**Vous pouvez également découvrir les coulisses du centre de tri lors des portes-ouvertes !**

Le premier mardi de chaque mois, à 18h, au Centre de tri MéTRIpolis, à Portes-lès-Valence !

Visite familiale, gratuite, sur inscription ([www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr) ou par téléphone 04 75 57 80 00).

# LES RÉPONSES AUX ACTIVITÉS

## LA PRÉSENTATION DU SYTRAD :

- Syndicat de Traitement des déchets Ardèche Drôme.
- Les habitants et moi : produire des déchets, trier ses déchets, réduire ses déchets. Ma communauté de communes : gérer la déchèterie, collecter les déchets, vider les conteneurs. Le SYTRAD : traiter les déchets, préparer au recyclage, fabriquer du compost.
- Replacer les villes sur la carte : se référer à la fiche enseignant.

## QU'EST-CE QU'UN DÉCHET :

- Les déchets à entourer : couche, pot de yaourt, vaisselle cassée, épluchures, boîte de conserve. Le sac plastique et le bocal en verre sont à l'appréciation des élèves car ils peuvent être réutilisés !
- Réponse des mots mêlés : sac, barquette, canette, papier, mouchoir, épluchures, conserve, stylo, pot, pantalon, bateau, maison.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES :

- Où trouve-t-on les matières premières : dans la nature.
- Matière première/emballage : minerai de fer/boîte de conserve, pétrole/bouteille en plastique, bois/boîte en carton, bauxite/canette, sable/pot de confiture.
- Gisements de pétrole : Moyen-Orient, Amérique du Nord, Amérique du Sud.

## LES CONSIGNES DE TRI :

- Bac jaune : brique de lait, bouteille d'eau, boîte de conserve, barquette de lardons, pot de yaourt, sachet de chips, sachet de fromage, gourde de compote, sac plastique, film des bouteilles, pot de crème fraîche, tube de dentifrice.
- Bac bleu (ou jaune pour le multi-matériaux) : boîte de céréales, journaux, magazines, papiers.
- Conteneur vert : pot de confiture, bocal de cornichons, bouteille de bière.
- Poubelle grise : brosse à dents, masque, couche, mouchoir, copeaux de crayon, stylo, épluchure (si pas de bac à compost)

## LE CENTRE DE TRI :

- 1. réception des déchets/2. alimentation de la chaîne de tri/3. chaîne de tri/4. robots trieurs/5. cabine de tri/6. balles de déchets/7. pesée des camions.
- 1. bouteilles plastiques/2. aluminium/3. briques alimentaires/4. carton

## LE CYCLE DES DÉCHETS :

- Tri sélectif : centre de tri, usines de recyclage, objets recyclés, magasins, maison.
- Ordures ménagères : centre de valorisation, compost, agriculture, magasins, maison.
- Ordures ménagères : centre de valorisation, combustibles, usine de valorisation énergétique, chaleur = chauffage d'un équipement collectif !

## LE RECYCLAGE :

- En quoi ils se recyclent : canette/vélo, bouteille/pull polaire, boîte de conserve/boule de pétanque, cartonnettes/boîtes de céréales, emballages en verre/bocal.
- Exercice de calcul : 6 rouleaux = 36 briques, 55 bouteilles = 5 arrosoirs, 3 trotinettes = 360 canettes

## LA VALORISATION ORGANIQUE :

- Exemples de déchets organiques : restes de repas, épluchures de fruits ou de légumes, marc de café, fleurs fanées...
- Replacer les légendes :

Au jardin	Dans l'unité de valorisation
Dans le bac à compost	Dans le site industriel
Le jardinier	La retourneuse
Plusieurs mois	Quelques semaines
Les animaux décomposeurs	Les bactéries et les champignons

## LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE :

- Exemples de déchets combustibles : plastiques non recyclables, textiles, textiles sanitaires, sacs poubelles vides...
- Mots croisés : Horizontal : 1- Ressource, 2- Energie, 3- Combustibles / Vertical : 4- Valorisation, 5- Brûler, 6- Pétrole.

## L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS : 1-ABD / 2-C / 3-AC / 4-B / 5-B / 6-A

## LA RÉDUCTION DES DÉCHETS :

- Pour produire le moins de déchets possible, il faut choisir les produits 1/2/4 et 7.
- Format individuel : désigne de petits emballages qui contiennent de la nourriture pour une seule personne.
- Le vrac : désigne des produits qui ne sont pas emballés.
- Format familial : désigne un grand emballage à partager entre plusieurs personnes.

Le SYTRAD, SYndicat de TRaitement des déchets Ardèche Drôme, assure une mission de service public : le traitement des déchets ménagers et assimilés produits par les habitants de son territoire.

Il s'engage également aux côtés de ses 12 structures intercommunales (soit près de 348 communes et 528 851habitants) en faveur du tri des déchets, tout comme leur recyclage, leur valorisation ou leur réduction à la source.

---

Plus d'infos sur [sytrad.fr](https://www.sytrad.fr) ou     

---

